

# **SYNTHESE DU COMITE DE GROUPE**

**Information CFTC des Salariés VIVARTE**

**Paris, le 16 Avril 2018**

## **La séance débute à 15h**

**Présentation de Xavier GUERY nouveau DRH Groupe en remplacement de Mr Jean-Jacques DOEBLIN qui part en retraite. Xavier GUERY a rejoint le groupe le 09 Avril, il a pas mal exercé dans le domaine de la distribution, dans un certain nombre d'enseignes telles que, Castorama, But, Darty et Monoprix les principales.**

**Donc à la fois, sur des fonctions de DRH et des fonctions de directeur d'informatique qui sont pour lui, ses 2 piliers, ses 2 centres d'intérêts. Avant cela, il a travaillé en société de service pendant une dizaine d'années, une grande société de service qui s'appelait SOPRA à l'époque.**

**L'arrivée de ce nouveau DRH, pour nous, présage de mauvaises intentions au sein du groupe VIVARTE. ( C'est ce que nous pensons réellement à la CFTC des Salariés Vivarte).**

**Nous vous invitons à aller voir sur notre site, le parcours de ce Mr GUERY.**

**Présentation faite désormais de Xavier GUERY, P.PUY PDG du Groupe, nous informe que la restructuration du groupe est presque finie. Pour lui, ce groupe aura maintenant, après la cession de BESSON, la taille qui va bien, le nombre de portefeuille qui va bien, ainsi que la dette également, une fois que le groupe aura refinancé, pour permettre de reconstruire.**

**Ce qui veut dire, qu'il faut remettre des motivations, des outils, non pas pour le siège mais pour les différentes enseignes qui restent: MINELLI, CAROLL, SAN MARINA, LA HALLE et c'est cela pour lui, la feuille de route, désormais du groupe VIVARTE.**

**P.PUY a admis que la direction du groupe a fait ces derniers temps, des travaux douloureux quelques fois, pour se mettre en position d'exister.**

**Pour le PDG du groupe, il a dire que, quand on a une dette de 3 milliard et un ebitda de 53 millions, on n'existe plus.**

**Donc pour lui, il fallait restructurer l'entreprise avec les volets que l'on a déjà vu. ( financement, dettes et organisations sociales et surtout les cessions d'activités ).**

**Désormais, à aujourd'hui, nous nous sommes dotés, toujours selon les propos de P.PUY, d'un groupe réduit, restreint, mais qui a les moyens, d'affirmer son développement. Pour lui, nous sommes entrain de renaître et on va exister, mais pour cela il faut reconstruire.**

**La restructuration de la Halle à aujourd'hui, pour lui est très bien faite. Celle de CAROLL aussi et celle de MINELLI est inchangée.**

### **Point sur les dépôts logistiques.**

**A ce jour la direction du Groupe ne sait absolument pas ce qu'elle veut faire au niveau des 2 dépôts de l'Indre. P.PUY PDG n'a rien à annoncer, d'où notre grand étonnement , puisque ce point était à l'ordre du jour.**

**Ce qu'il peut nous dire, c'est que la direction du groupe étudie toutes les solutions concernant la logistique.**

**Les différentes hypothèses qui sont sur la table, ainsi que la fusion des 2 HALLES.**

**Pour lui, à chaque fois que l'on créé des magasins mixtes, nous faisons une croissance de 15 à 20%.**

**Alors que la HALLE au vêtements fait une croissance très faible 2 à 3%.**

**Quand à la HALLE aux chaussures, elle fait une décroissance.**

**Donc pour lui, la création de magasins mixtes et la fusion des 2 HALLES est une décision extrêmement positive.**

**Elle a amené le groupe toujours selon ses propos, à avoir pour la première fois de son histoire, une HALLE fusionnée qui sera ebitda positif cette année et cash positif l'an prochain.**

**Il faut donc fusionner les logistiques des 2 HALLES.**

**La direction du groupe à plusieurs possibilités qu'elle a toute étudié et qu'elle est entrain de finaliser .**

**La première possibilité est de créer un dépôt unique pour les 2 HALLES avec beaucoup d'autonomisation. C'est une centaine de millions d'euros d'investissement, voir plus.**

**C'est extrêmement cher, et il faut pour le PDG, trouver des financements, que la direction cherche.**

**Et si elle le fait, elle créera ce dépôt unique entre les 2 dépôts actuelles.**

**C'est à dire, qu'il y aura zéro licenciements, zéro ruptures de contrats de travail, du fait de l'employeur, à cause des déménagements.**

**( Le maximum que les salariés feraient, serait de 15 Kms )**

**Deuxième possibilité: C'est de créer, comme BESSON, les 2 dépôts spécifiés par région. BESSON a 2 dépôts logistiques situés aussi côte à côte. ( Un entrepôt pour la région Nord et l'autre pour la région Sud ) La direction Groupe pourrait imaginer la même chose pour Issoudun et Châteauroux.**

**Il reste que, dans tous les cas de figure, renouveler les bâtiments assez fortement et investir pas mal.**

**Dans cette hypothèse, zéro licenciements et tout le monde reste à Issoudun et Châteauroux.**

**Troisième hypothèse: Spécialiser les entrepôts, un peu comme ils le sont mais en créant un entrepôt de fusion pour qu'il y ait qu'un seul camion qui sorte du dépôt, pour aller livrer dans les magasins et avec en plus une logistique particulière pour le WEB.**

**Et c'est dans cette hypothèse, qu'il y aura zéro licenciements et les salariés resteraient à Issoudun et Châteauroux.**

**L'annonce que la direction fait aujourd'hui, conformément à ce que P.PUY, nous avait laissé entendre , c'est que nous avons des centres logistiques dans ce territoire du BERRY, qui emploient 600 salariés en CDI, plus des intérimaires.**

**Toujours selon les propos de P.PUY, dans les 5 voir 10 ans, nous resterons dans le BERRY et nous resterons dans ces effectifs.**

**Il rajoute: Une fois que la direction aura décidé et défini la bonne logistique et les bons entrepôts, la question se pose de savoir, si on traite ou bien on sous traite pas.**

**Pour lui, on ne sous traitera pas, car il considère que nous sommes un distributeur et que la qualité de notre distribution est dans nos mains. Et que sous traiter, la direction n'a aucune intention de le faire, quelque soit les solutions retenues.**

**Ces retenues sont encore à définir et elles sont très différentes des autres, mais elles n'amèneront pas des modifications très sensibles des effectifs entre Issoudun et Châteauroux.**

**La direction groupe va consacrer l'an prochain 75 millions €. 9 millions € pour l'informatique de la HALLE et le reste pour le groupe.**

**Si on garde les 2 dépôts, malgré qu'ils sont vieillots et trop petits, P PUY, ne connaît pas la situation et la solution, qu'il pourra mettre en œuvre, mais si on garde ces 2 dépôts, bien sur pour lui, il faudra investir et c'est les sources de financement, qu'il recherche et qui lui manque.**

**On est quand même dans une impasse, et pour la CFTC des Salariés, nous sommes très inquiets, car malgré les propos que nous a tenu P.PUY cet après -midi, se voulant rassurant, en nous faisant valoir qu'il n' y aura aucune externalisation, que nous resterons dans le Berry et qu'il n' y aura aucun licenciements, ni de rupture de contrats de travail, comment peut-on faire confiance, nous la CFTC des Salariés VIVARTE à un PDG qui nous disait, il y a 1 an que l'enseigne ANDRE ne serait pas vendre. La preuve que non !!!**

**P.PUY est optimiste pour les 5 ans à venir pour la Logistique. Pas nous ! On connaît déjà la chanson à la CFTC des Salariés Vivarte.**

**Comment peut-on, lui faire confiance sur les 5 ans, sachant qu'il nous a fait allusion lors de ce comité de groupe, qu'il préparait sa succession.**

**Une fois parti, nous aurons encore un autre PDG qui nous dira quoi: Mes prédécesseurs faisaient ce qu'ils voulaient, maintenant c'est moi le nouveau PDG du Groupe et rebelote, je fais ce que je veux...**

## Les cessions d'enseigne:

Concernant l'enseigne NAF NAF, le groupe a vendu celle-ci 52 millions € à La Chapelle & CO, et P.PUY s'en félicite puisque dans le business plan, il avait prévu de vendre cette enseigne 40 millions €. ( Petit rappel, cette enseigne avait été achetée plus de 200 millions € ).

Concernant l'enseigne ANDRE, repris par SPARTOO, elle sortira définitivement du groupe fin Juin 2018. ( 137 magasins, 680 Salariés ). P.PUY a quand même donné 17 millions € à SPARTOO pour la vente de celle-ci, alors que SPARTOO a investi que 4 millions €. Ce sera la direction de SPARTOO qui fera elle même, la restructuration de cette enseigne et non pas le groupe Vivarte. Car pour nous à la CFTC des salariés Vivarte, il y aura restructuration pour cette enseigne et des salariés malheureusement resteront sur le carreau, malgré les belles promesses du PDG de SPARTOO qui s'est engagé à garder tout le monde et à reprendre tous les magasins. ( Du déjà vu, avec l'enseigne DEFI MODE et on connaît la suite ).

Sur MINNELI, SAN MARINA et CAROLL, ils ont réduit les frais de personnel.

Toujours sur les cessions, CCSV ( Suisse ), la direction groupe a reçu des propositions de Mr FRANTZ PDG HALLE SUISSE pour le rachat de 60 magasins de la HALLE.

Il va devenir master franchisé la HALLE, c'est à dire , qu'il va nous payer des commissions et Mr FRANTZ aura pour obligation de nous racheter notre collection.

EX: ( Il achète pour 20 millions € de marchandises, il paiera au groupe 2 millions € par an ). Par contre le dépôt CEC continuera toujours à les livrer pendant 10 ans, toujours selon les propos de P.PUY.

Concernant l'enseigne BESSON, la direction a un process assez avancé, elle a reçu 3 offres indicatives, celle-ci a demandé à ces 3 offres de les affiner pour que la direction ait des offres engageantes le 23 Avril.

La cession de BESSON avance bien pour P.PUY. Une fois que la direction aura eu ces offres encourageantes, elle choisira le mieux disant et elle signera une exclusivité avec eux.

La direction groupe a besoin de 1 mois ou deux, c'est à dire que la cession de BESSON interviendra en juin/juillet. ( 135 Magasins ) 42 salariés travaillant au siège.

**Concernant l'enseigne CHEVIGNON, la direction Groupe a repris le processus de vente. ( 7 offres au 30 Mars 2018 ). Cette même direction a retenue 2 offres en particulier. ( Vente prévue en Mai ou Juin 2018 ). Le global de la vente de toutes ces enseignes sera d'un peu plus de 95 millions € sans la vente de BESSON.**

**Concernant la dette du groupe, il y a toujours à ce jour un montant de 600 millions € qui sera après la cession de BESSON, non pas à renégocier avec les mandataires mais à refinancer avec des banques dites normales.**

**Le groupe Vivarte qui sera prochainement composé des enseignes MINELLI, CAROLL, SAN MARINA, COMOS PARIS et LA HALLE, sera un groupe de 1,5 Milliard avec une rentabilité de 108 millions et une dette résiduelle qui sera de ( 600 – X ) et la direction groupe dira à ces banques les ( 600 – X ) plutôt que d'avoir à les rembourser, (rappel, il faut les rembourser entre octobre 2019 et 2021 ), elle négociera 300 millions à 5 ou 6 % sur 10 ans. Et la le groupe deviendra totalement normal.**

**Pour finir P.PUY a fait allusion en fin de séance que cela lui faisait pas peur de fermer 300 magasins pour faire du chiffre.**

**L'équipe CFTC des Salariés Vivarte**